

ORAISSON

NUMÉRO 15
MARS 2025

Mag'



DOSSIER

Pôle Santé Social

ZOOM

45 ans d'amitié avec Traversetolo

ACTUALITÉ

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

**MÉLANIE
LABORDE**

Contact :
06 03 28 27 94
conseiller.numerique@mairie-oraison.fr



La Commune, sur la volonté du maire Benoît Gauvan, met à disposition des usagers une conseillère numérique, afin d'aider dans les démarches informatiques. Mélanie Laborde reçoit, sur rendez-vous, le public dans le bureau à côté de La Poste.



Jocelyne Roux



Monique Saulnier

RÉSULTAT CONCOURS DES VŒUX

Le 11 janvier dernier, lors des vœux du Maire au Pôle Urbain Sportif, 2 quizz ont été distribués auprès des administrés. L'un concernait les services de la ville, l'autre les commerces. Félicitations aux deux gagnantes, qui remportent un bon d'achat d'une valeur de 50€, une jolie plante et un panier garni.

Photo de couverture : Le Maire Benoît Gauvan, devant le futur site du Pôle Santé Social, entouré des élus en charge du projet : Vincent Allevard, 1^{er} adjoint au Maire (budget), Thierry Sedneff (urbanisme) et Michèle Saez (CCAS et responsable du projet PSS).

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h,
et de 13h30 à 17h,
Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30.
• contact@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, le service urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

• services.techniques@mairie-oraison.fr
04 92 79 43 00
• urbanisme@mairie-oraison.fr
04 92 70 77 77
• ccas@mairie-oraison.fr
04 92 70 77 80

OPAH-RU :

Logiah 04 : permanences d'informations tous les mercredis à l'Espace France Service (bureau de La Poste), allées Arthur Gouin, 04700 Oraison
Tél : 06 42 57 45 67 (uniquement mercredi et jeudi)
• opah-oraison@logiah.com

Conseil architectural :

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie. Prise de rendez-vous :
• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

Police municipale :

• police.municipale@mairie-oraison.fr - 04 92 77 43 59

Service Jeunesse :

Lundi, mardi de 8h à 10h et de 13h30 à 17h,
Mercredi de 8h à 10h et de 13h30 à 16h,
Jeudi de 8h30 à 10h30 et de 13h30 à 17h30,
Vendredi de 8h à 10h.
• secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr
04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00

Journal municipal de la Ville d'Oraison :

Directeur de publication :
Benoît Gauvan

Tirage : 4000 exemplaires

Distribué par : Durance Diffusion

Conception graphique :

Autrement Dit

www.autrementdit.com

Crédit photo : Service Communication



Imprimé sur papier normes
écologiques PEFC

Les textes des groupes politiques sont publiés dans la
« tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.



Application
"Ville d'Oraison"

Mairie d'Oraison

22, rue Paul Jean
04700 Oraison
Tél : 04 92 70 77 77
www.oraison.fr

• Ville d'Oraison



Le mot du Maire

Cap sur la santé

Ce premier magazine de 2025 me permet, chers Oraisonnaises et Oraisonnais, de souhaiter à ceux qui n'ont pas pu assister aux vœux de la municipalité, une bonne et belle année !

Je voudrais remercier aussi ceux qui étaient présents, nombreux, ce 11 janvier au Pôle Urbain Sportif. Des Vœux un peu particuliers car en extérieur, mais qui ont permis de mettre en valeur le sport adapté, le travail de nos agents et de nos adjoints qui, grâce à des stands très pédagogiques, ont pu converser avec vous et expliquer leurs actions.

En ce mois de mars, toute notre attention est focalisée sur le budget de la ville qui, comme la loi nous y oblige, doit être en équilibre, contrairement à celui de l'Etat. Cet exercice est très compliqué, eu égard notamment à la situation politique de notre pays.

Nous avons mobilisé la plupart de nos financements sur le Pôle Santé Social, un gros projet certes, mais indispensable à notre ville et aux services qu'il doit rendre aux Oraisonnais. Le dossier spécial lui est une nouvelle fois consacré, car nous avons choisi la plus grande transparence et une totale concertation, afin que vous puissiez suivre l'avancement du projet, pas à pas.



Nous n'avons en effet que quatre médecins généralistes sur notre commune, dont deux très proches de la retraite. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier de rendre ce service fondamental à nos concitoyens depuis de nombreuses années.

Nos équipes travaillent depuis des mois sur le projet de construction du Pôle Santé Social : il représente un gros investissement financier, mais aussi humain. Michèle Saez, responsable du projet et les adjoints sont mobilisés pour aller au contact de potentiels médecins qui s'installeraient sur notre commune ; à nous aussi de les convaincre.

Je voudrais aussi vous dire ma satisfaction d'avoir pu porter à terme l'aire de grand passage des gens du voyage ; nous en reparlerons bientôt.

Enfin, j'adresse un clin d'œil à nos amis de Traversetolo et au Comité de jumelage, sans oublier la mémoire de Jean Sube qui en fut l'artisan. Nous évoquerons en mai, 45 années d'échanges entre nos deux villes et je vous propose de nous retrouver à ce moment-là, pour fêter ensemble cet événement !

**Benoît
Gauvan**
Maire d'Oraison

COMMERCES

OPTICIEN

La Petite Monture

Olivia Skiara : une opticienne passionnée et engagée !

Olivia, nouvelle opticienne à Oraison, vous accueille avec plaisir dans sa boutique située en centre-ville, anciennement CG Optic'.

La Petite Monture propose une large sélection de lunettes de vue, de soleil et de lentilles alliant qualité, modernité et accessibilité pour tous les budgets.

Soucieuse de l'environnement et de l'artisanat, Olivia sélectionne des montures et des verres fabriqués en circuit court, dans un esprit éthique et durable.

Ici, tradition et modernité se rencontrent pour offrir une expérience visuelle unique et personnalisée.

Olivia Skiara - La Petite Monture,
7 avenue Abdon Martin à Oraison, 04 92 76 52 70



PLAQUISTE

Entreprise Aureyo

Aureyo, la petite entreprise de plaquistes ne connaît pas la crise !

Il y a un peu moins d'un an, Aurélien et Yohan ont décidé de mettre leur savoir-faire au service des habitants d'Oraison en créant Aureyo, leur entreprise de plaquistes.

Grâce à leur expertise de plus de 10 ans dans le métier et leur sérieux, ils se sont rapidement imposés comme des artisans de confiance.

Spécialisés en pose de cloisons, faux plafonds et isolation, ils interviennent sur tous types de chantiers, du neuf à la rénovation.

À l'écoute de leurs clients, ils garantissent du travail soigné et des finitions impeccables.

Yohan Bonnafoux et Aurélien Wartel - Aureyo,
Les Matherons à Oraison,
06 84 77 20 74 ou 06 12 05 28 88



SERVICE

BeaBa Services

Beaba, entreprise de service à la personne

Née à Oraison, Béatrice a créé Beaba en avril 2024, sa petite entreprise de service à la personne.

Elle propose ses services d'aide à domicile, car le besoin est fort important. Cette activité correspond à sa personnalité : l'empathie, rendre service et aider les personnes les plus fragiles. Domiciliée à Oraison depuis longtemps, son activité est principalement géolocalisée dans la commune et aux alentours.

Ses compétences sont larges et lui permettent de faire de belles rencontres, riches, variées et pleines d'humanité.

Béatrice Baldanzi - BeaBa Services
06 74 83 88 02



UN MÉGOT POLLUE PLUS QUE VOUS NE LE PENSEZ



Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

JETER SON MÉGOT DANS UN ENDROIT ADAPTÉ, C'EST LE GESTE À ADOPTER.

Les endroits adaptés pour jeter son mégot :

- Les poubelles
- Les cendriers de rue
- Le cendrier de poche

LES BONS RÉFLEXES

- Lorsque vous jetez votre mégot à la poubelle, assurez-vous toujours qu'il est bien éteint.
- En voiture, ne jetez jamais votre mégot par la fenêtre.
- Lors de vos promenades en forêt, respectez toujours les consignes officielles.

Mon Mégot Où Il Faut, une initiative pour contribuer à la réduction des mégots mal jetés. Son objectif ? Réduire de 40 % les mégots mal jetés dans l'espace public, ce qui équivaut à 3 milliards en France chaque année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.monmegotouilfaut.fr

ATELIER CRÉATIF Au Mistral

Le Mistral a accueilli en novembre de l'année dernière, un groupe d'ânés et de jeunes du CMJE autour de l'illustratrice Leontine Soulier.

Auteure de livres jeunesse, Leontine était en 2024 en résidence d'écriture à Sigonce, accueillie par l'association "Désirdelire".

Elle est intervenue dans les écoles d'Oraison et au collège, pour le plus grand plaisir des élèves et de leurs enseignants.

Une belle après-midi de créativité qui a permis la réalisation de portraits très originaux, que chacun a fait de son vis-à-vis et que vous avez pu découvrir lors des vœux du Maire sur le stand du CCAS le 11 janvier dernier.



UN BANC ROUGE Contre les violences faites aux femmes



À l'occasion de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes (25 novembre), le CCAS de la Ville d'Oraison a installé un banc rouge sur la place du Kiosque.

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon ou de son ex-compagnon. Des chiffres dramatiques, qui ne diminuent pas depuis des années.

Née en Italie en 2016 et popularisée dans plusieurs pays, l'installation d'un banc rouge dans l'espace public est devenue un symbole de solidarité avec les victimes et survivantes de violences sexistes et sexuelles.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Michèle Saez, adjointe en charge du CCAS et de Marie-Claude Brusat, conseillère départementale. S'en est suivi un ciné-débat, dans la salle de l'Eden, qui a suscité une belle participation de la part du public.

JEUNESSE

MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL Spectacle



Photo : Cécilia Mastropasqua, artiste comédienne, a présenté son spectacle "L'arbre des saisons" aux enfants du multi-accueil municipal, lors de la semaine festive de l'hiver.

MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL Lutte contre les stéréotypes

Le rose pour les filles, le bleu pour les garçons, ces clichés sont bien ancrés dans la société et les agents du Multi-accueil ont choisi de lutter contre ces stéréotypes de genre. L'ensemble de l'équipe a été formé sur cette thématique et un projet a vu le jour sur la fin d'année 2024.

Quelles sont les conséquences d'une différenciation entre les filles et les garçons ? Orienter ses propres choix sur son enfant : quels effets ? Cela a fait l'objet d'une interrogation auprès de l'équipe et des actions ont été mises en place afin d'ouvrir le champ des possibles à chaque enfant accueilli. Pour cela, les professionnelles ont créé un environnement non genré, elles ont donné les mêmes possibilités aux garçons et aux filles et ont échangé avec les familles.

Le projet a été mis en place avec les parents et a donné lieu à une exposition avec des photos comme par exemple : papa fait le repas, maman bricole, à la crèche

les garçons jouent à la poupée, les filles jouent avec les voitures. Le CMJ, l'accueil périscolaire et la médiathèque ont rejoint ce projet afin de le faire vivre auprès de tous.

Photo : L'exposition a été affichée au multi-accueil à la fin de l'année, elle est actuellement visible au périscolaire et sera ensuite au CMJ.



POINT INFORMATION JEUNESSE



Permanences d'accueil pour les 16/25 ans prévues au CMJ ou au PUS. Projet porté en partenariat avec la DLVAgglo et la Maison du Partage de Vinon.

La Ville vous donne rendez-vous les 13 et 14 juin 2025 pour les "24H des Familles" ! En partenariat avec les acteurs locaux. La ville proposera des ateliers pour enfants, jeunes et parents, suivis d'un spectacle offert par la Loly Circus : "Gagarine is not dead". Un moment festif et convivial à ne pas manquer ! Restez connectés pour en savoir plus !



JOURNAL DE LA CONCERTATION

L'ÉDITO

Un projet qui avance grâce à vous !

Le projet du futur parc photovoltaïque Bois de Saint-Martin avance avec votre participation active et engagée. Suite à la réunion publique très suivie du 17 septembre 2024, deux ateliers partageant les enjeux environnementaux ont accueilli de nombreux participants. J'ai pu les suivre avec attention. Ils ont permis de mieux connaître la faune et la flore présentes dans notre forêt du Bois de Saint-Martin et ont également démontré que ce projet de parc s'implante sur des plateformes, là où le sol est peu épais, rendant difficile le développement des arbres. Les vallons, abritant le principal de la biodiversité, resteront préservés.

Des prochains rendez-vous vous seront proposés lors du premier semestre

2025 pour poursuivre la coréalisation de ce parc. La réflexion sur la gestion de notre forêt pourra ainsi se poursuivre. Nous travaillerons également aux actions favorisant la sobriété énergétique sur notre territoire. Nous vous attendons ainsi encore nombreux afin que ce parc photovoltaïque puisse être le vôtre et qu'il contribue pleinement à la transition écologique à Oraison

Benôit GAUVAN
Maire d'Oraison



Retour sur les réunions publiques :

En présence de Monsieur Benoît GAUVAN, Maire de la commune d'Oraison, CVE et Energie Partagée, ont orchestré deux ateliers participatifs centrés sur l'étude environnementale menée dans le cadre du développement du projet du parc photovoltaïque Bois de Saint-Martin ainsi que les mesures d'atténuation associées. Ces deux ateliers ont créé un espace d'échange constructif entre les équipes techniques et les habitants d'Oraison.

Lors du premier atelier du 01 octobre 2024, les équipes de développement ainsi que l'équipe biodiversité et milieux de CVE ont présenté une analyse détaillée des différents types de boisement et des espèces recensées sur le site. Cette présentation, enrichie par une étude environnementale menée sur quatre saisons, a mis en lumière les enjeux écologiques locaux et les impacts potentiels du projet.

Parmi les espèces à préserver, ont été observées des espèces floristiques réparties le long des milieux ouverts du site (dont la plante hôte d'espèces de papillons protégées telles que la Diane et la Proserpine),

L'engouement d'Europe a été également identifié sur site et est certainement nicheur dans les bois.

Les Chiroptères font partie intégrante de l'étude, et semblent en activité de transit dans le secteur, avec des enjeux locaux de conservation considérés comme modérés.

Face à cet inventaire, les participants ont été sensibilisés aux exemples de mesures de préservation appliquées sur d'autres projets photovoltaïques, ouvrant la voie à des discussions riches et interactives conduites par Energie Partagée et CVE.

Cet atelier a permis de répondre aux questions sur la méthodologie de l'étude de la zone concernée par l'implantation du parc photovoltaïque Bois de Saint-Martin. Il a également mis en lumière comment il s'inscrit à la suite d'une étude élargie, portant sur 300 hectares, réalisée par l'ONF, et des techniciens des parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon.

Les échanges se sont autant portés sur les conséquences environnementales du chantier, que sur l'implantation du parc, avec notamment les questions du ruissellement des eaux, de l'impact des parcs photovoltaïques sur la migration des oiseaux ou des surfaces

concernées par les obligations de défrichement

Entre les deux ateliers, CVE et Energie Partagée ont continué à cultiver cette dynamique d'échange en répondant aux questions reçues par email.

Évolution du PLU pour le projet photovoltaïque du Bois de Saint-Martin

Dans le cadre de la réalisation du parc photovoltaïque du Bois de Saint-Martin, une déclaration de projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera entreprise. Contrairement à une révision complète du PLU, cette procédure est spécifique et adaptée à l'intégration réglementaire du projet.

Une procédure maîtrisée et transparente

Cette mise en compatibilité du PLU permet d'intégrer le projet photovoltaïque tout en respectant les enjeux environnementaux et sociaux identifiés lors de cette concertation publique. Cette procédure constitue une étape essentielle pour garantir l'intégration paysagère du projet dans le territoire et répondre aux besoins énergétiques et écologiques de la commune d'Oraison. Elle devrait aboutir d'ici janvier 2026

Le projet en quelques chiffres clés :

Surface :
19 hectares clôturés
en plusieurs îlots

Production annuelle :
31 GWh, soit l'équivalent de la consommation
électrique de 12 350 foyers

Puissance installée :
19,4 MWc

Réduction des émissions :
2000 tonnes de CO₂ évitées par an,
soit le bilan carbone de 220 Français

Éviter, Réduire, & Compenser :

La méthodologie appliquée pour chaque projet

Lors du deuxième atelier du 5 novembre 2024, l'accent a été mis sur la séquence ERC-A (Éviter, Réduire, Compenser et Accompagner) : une séquence incontournable pour ce projet photovoltaïque de 19 ha. Les mesures envisagées ont été détaillées, démontrant l'engagement de CVE envers une intégration respectueuse et durable du parc photovoltaïque dans son environnement. Les mesures retenues lors de cette concertation publique et citoyenne seront appliquées lors de la phase de construction mais également tout au long de l'exploitation.

Ces deux ateliers de concertation ont également permis d'explorer des solutions spécifiques telles que :

- Les Ateliers -

Ce projet révèle les besoins d'aménagement de notre forêt. Accueillant de nombreuses pratiques différentes et parfois concurrentes (chasse, randonnée, VTT, cueillette, ...), sa gestion durable réclame une meilleure appropriation collective de ses espaces. En s'appuyant sur l'expertise de ses gestionnaires et usagers, un atelier nous invitera à réfléchir pour proposer des modalités d'aménagement et de gestion de la forêt qui garantissent sa pérennité et son partage.

La translocation de plantes locales qui consiste à déplacer volontairement les végétaux d'un site en vue de sa préservation et de les réintégrer dans un milieu favorable pour permettre leur pérennité et leur développement.

L'adaptation du calendrier du chantier pour respecter au mieux le calendrier écologique des espèces en présence et leurs enjeux de préservation (éviter des périodes de nidification, des périodes de reproduction... par exemple)

Avec le soutien de DLVAgglo et de la commune d'Oraison, CVE et Energiepartagées'engagent à poursuivre un dialogue transparent avec l'organisation de deux autres ateliers en 2025, renforçant ainsi l'acceptabilité du projet, son adéquation avec les attentes des parties tout en conciliant les impératifs écologiques et les besoins énergétiques.



Atelier n°1



Atelier n°2

Exemples de mesures d'évitement et de réduction

Contourner les zones d'habitats d'espèces à enjeux

Ne pas utiliser de produit phytosanitaire pour l'entretien des parcs

Collecter, stocker et diriger les déchets vers les filières de traitement adaptées

Replanter des espèces floristiques à enjeux à l'intérieur du parc

Créer des gîtes à reptiles

© Energie partagée



PAROLE D'ACTEURS

Hugues DIJOUX, habitant d'Oraison

Durant la consultation et les ateliers, j'ai été agréablement surpris par la qualité des échanges en provenance d'un public respectueux, averti, et sensible à la protection de la biodiversité.

Au départ, ce projet repose sur une intention tout à fait louable : fabriquer de l'hydrogène vert à partir de l'énergie solaire. Qui saurait y être opposé? Mais ceux qui ont un peu d'expérience savent qu'une belle intention est souvent l'arbre qui cache la forêt ! Car, ce projet prévu pour durer 30 ans, propose d'opérer un geste radical de 190 000 à 210 000 m² au sommet d'un bois inféodé à un massif forestier classé et protégé . C'est facile de s'en prendre à la forêt, c'est gratuit, elle ne vous enverra pas de facture..., du moins pas maintenant ! C'est ce qu'on a fait pendant 200 ans.

Je me demande si les producteurs d'énergie ont réellement changé leur logiciel ? Soutenir qu'on règlera les problèmes climatiques en remplaçant des arbres par des panneaux solaires n'est pas une position idéologique. C'est du bon sens !

Florence Davudian, habitante d'Oraison

J'ai assisté aux consultations publiques et aux débats qui ont eu lieu pour discuter et envisager la création de cette centrale. Bien que j'étais très sceptique et réticente sur ce projet, je tenais à vous dire que j'ai été impressionnée par les études environnementales qui ont été réalisées. Le rendu sur l'étude d'impact montre des recherches et des questionnements poussés sur beaucoup d'aspects écologiques (diminution significative des surfaces, intervention sur des arbres mal adaptés, respect des nappes phréatiques en vous engageant à ne nettoyer qu'avec de l'eau).

Par le passé, de nombreux projets énergétiques ont été déployés dans notre région, et je ne me souviens pas qu'on nous ait consulté pour avoir notre avis. Je pense notamment à l'usine de Cadarache et au barrage de Serre-Ponçon qui ont modifié clairement notre environnement.

De nombreuses communications et annonces ont été faites auprès de la population, nous engageant à donner notre avis et réfléchir tous ensemble pour faire le meilleur projet possible.

Aujourd'hui, je suis plutôt convaincue, car l'implication de CVE sur le plan écologique est vraiment rassurante, et bien sûr il ne faut pas sous-estimer le gain financier pour notre petite commune. Merci et bravo pour votre travail.

Gisèle Colleau, habitante d'Oraison

Je ne suis pas contre le photovoltaïque quand il est implanté judicieusement sans recherche financière prioritaire...mais pour moi le projet du « Bois de St-Martin », du point de vue de « préserver la planète », (vital pour l'humanité), est une aberration.

Avec ce lieu, nous avons une colline restée préservée de la pollution industrielle, très riche en végétaux et animaux ;Si les photos des forêts dans les régions non méridionales sont un exemple, la nôtre, en Haute-Provence, se trouve dépréciée... regrettable... et ne pas la supprimer car très « nécessaire » : elle absorbe le CO2, elle est un havre de paix pour les randonneurs, chercheurs de champignons, VTT, les chasseurs, etc. Et c'est tellement plus efficace pour notre climat que tous les îlots de fraîcheur trop dispersés.

De plus, HyGreen va nous « dérober » notre eau indispensable : le Verdon fait boire Marseille et arrose ici...pourquoi prendre de l'eau dans une région qui a des sécheresses depuis toujours ? Et mettre du solaire pour rentabiliser l'hydrogène qui ira dans les carrières manosquines en manque de rentabilité ?

Le Calendrier du projet :

2024-2025

Concertation et déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

2026

Instruction et obtention des autorisations administratives

2027

Début de la construction du parc photovoltaïque

2028

Mise en service du parc photovoltaïque

URBANISME

GRANDS PROJETS

Schéma des mobilités

Le schéma directeur des mobilités actives de la Ville d'Oraison a été lancé en décembre 2024. Cette étude a pour vocation de revoir le fonctionnement global de la circulation des voitures et des camions et de favoriser à terme, la pratique du vélo et le déplacement des piétons. L'intérêt est d'augmenter l'attractivité du centre-ville par un accès plus facile à tous nos équipements et nos commerces, à pied et à vélo et de résoudre au mieux les problèmes actuels de circulation, notamment dans le vieux village.

Le projet d'EcoQuartier, dont nous avons déjà beaucoup parlé dans ce magazine, va transformer durablement notre ville et nos habitudes. Il est important, de penser dès aujourd'hui la ville de demain, avec des circulations plus fluides et une cohabitation harmonieuse entre nos différents modes de déplacement.

Le rendu de cette étude est attendu pour l'automne 2025.

Celle-ci sera menée en concertation avec les usagers et les partenaires publics. Pour cela, une réunion publique vous sera proposée dans le courant du 1^{er} semestre 2025.

Un questionnaire à destination des usagers est d'ores et déjà disponible en ligne via le lien ci-contre. Il nous permettra de mieux connaître les pratiques des Oraisonnais.

Merci d'avance pour votre participation et votre implication dans ce projet !



Vous habitez la commune ou vous vous déplacez régulièrement à Oraison ?
Votre avis nous intéresse !

Objectifs :

- Comprendre vos habitudes et vos besoins en matière de mobilité,
- Identifier les difficultés rencontrées,
- Construire ensemble des solutions de déplacement adaptées.

Ce questionnaire s'adresse à tout le monde : adultes, jeunes, seniors...

Durée estimée : 6 à 8 minutes

Ce questionnaire est entièrement anonyme.

<https://bit.ly/mobilité-oraison>



Pôle Santé Social :

les travaux débuteront en janvier 2026



L'avant-projet définitif connu dans un mois. Les entreprises seront consultées en octobre pour une livraison prévue en mars 2027.



Photos : esquisses du projet

« ECO-CŒUR D'ORAISON »

Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre numéro de novembre 2024, la création du Pôle Santé Social (PSS) représente le projet majeur du nouvel EcoQuartier car sa position centrale au cœur de la ville (à 2 minutes à pied du centre-ville), permettra de coordonner l'action de très nombreux professionnels de la santé et du social.

Il faut savoir que ce service public qui sera ouvert aux habitants, aura également une portée communautaire puisqu'il répondra aux besoins du bassin de vie d'Oraison. Situé quartier La Rhône, parc Madeleine Buis, sur l'espace Mistral, le site est occupé aujourd'hui par le bâtiment du Centre Médico-Social et un parc de près de 3000m², peu utilisé par les riverains.



TROIS VOLETS DANS LE PROJET

La construction envisagée doit s'insérer au mieux dans un environnement éco-responsable et dans un souci de sobriété foncière (conception bioclimatique, utilisation du bois des Alpes, toiture photovoltaïque).

Le projet comprend trois volets distincts : la Maison de Santé Pluridisciplinaire que nous avons évoquée dans notre précédent numéro, regroupée dans le même bâtiment que le Centre Social Mutualisé (CSM) et enfin les aménagements publics extérieurs incluant réseaux, espaces publics végétalisés et désimperméabilisés, stationnement et requalification des voiries.

Pour y parvenir, il est prévu de démolir le bâtiment existant ainsi que le bâtiment modulaire utilisé par les associations et de reconstruire un bâtiment d'environ 1 200m². Les locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire seront constitués d'une dizaine de cabinets médicaux à l'étage, les locaux du CSM abriteront le centre médico-social, l'ADMR, le CCAS, le CMP et le Centre Médico-Psychologique Infantile.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET REQUALIFICATION DU PARC DU MISTRAL

Outre la requalification de l'accès au bâtiment depuis la rue Paul Blanc et la création de nombreuses places de stationnement permettant l'infiltration des eaux pluviales, ces espaces de parking seront ordonnés et plantés afin de limiter le stationnement sauvage. Au total, ce sont 57 places de parking qui seront créées sur le site du Pôle Santé Social et 60 places requalifiées dans les alentours du PSS.

La requalification sera également le maître-mot des jardins du Mistral car le projet souhaite lui redonner un vrai usage en créant un lieu de convivialité et de partage. Verger collectif, aire de jeux, jardins familiaux ou partagés, restauration du boulo-drome ombragé au nord du site et requalification de la placette de la résidence Le Mistral, le projet prévoit également de viser une labellisation, celle de « Refuge LPO » (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Il est évident que les plantations de qualité existantes seront conservées et mises en valeur. C'est le cas pour les oliviers qui seront déplacés au sein du jardin collectif. Le grand et beau cèdre sera bien évidemment protégé et cette placette se prolongera par un chemin piéton végétalisé, pour offrir un parcours jusqu'au Rancure.



PÉRIODE DE CONCERTATION

Enfin l'estimation financière est comprise entre 5 et 6 millions d'euros. Elle sera affinée au printemps lorsque l'avant-projet définitif sera rendu. En effet, de nombreuses recherches de financements publics sont toujours en cours, notamment auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence Régionale de Santé.

Un tel projet demande, outre les études, une concertation indispensable. C'est la raison pour laquelle des phases de concertation ont déjà été engagées avec les futurs utilisateurs du bâtiment, et notamment les professionnels de santé qui ont rejoint la MSP du Rancure. Aussi, les riverains et la population seront concertés durant cette année afin de présenter l'avant-projet. Des visites de chantier sont également prévues lors du démarrage des travaux.

Comme d'habitude, nous vous tiendrons informés de ces périodes de concertation par le biais des réseaux sociaux et de l'application « Néocity ».





Photo 1 : Jean Sube,
Photo 2 : Jean Sube, Jean Santucci (Maire d'Oraison),
et Bruno Agresti (Maire de Traversetolo) à la
signature du Pacte en mai 1980 à Traversetolo
Photo 3 : Signature du pacte du jumelage en juillet
1980 à Oraison.

ORAISSON/TRAVERSETOLO : UN PACTE DE 45 ANS !

Au-delà d'un pacs de raison, c'est bien un mariage d'amour qui lie aujourd'hui notre ville avec son homologue italienne d'Emilie-Romagne, et ce, depuis le 14 juillet 1980 ! Il va sans dire que cet anniversaire sera marqué d'une pierre blanche et que les deux villes et les deux comités de jumelage fêteront dignement cet événement.

Un peu d'Histoire

On doit le choix de Traversetolo à Monsieur Jean SUBE. Alors conseiller municipal d'Oraison, on lui confiait la mission de trouver une ville italienne susceptible de convoler en justes noces avec Oraison. Le hasard devait le conduire jusqu'à Traversetolo où il trouva hospitalité et un vrai intérêt transalpin pour un éventuel jumelage. La barrière de la langue mis au-devant de la scène l'épouse d'un médecin pédiatre de Médecins sans Frontières, Leila MONTANARINI, qui elle était parfaitement bilingue. Il n'en fallait pas plus pour que naisse une véritable amitié entre Jean SUBE et Leila MONTANARINI. Le 14 juillet 1980, le pacte du jumelage était signé entre les deux maires de l'époque : MM. SANTUCCI et AGRESTI.

Depuis, les comités de jumelage respectifs ont œuvré et de nombreux échanges ont été organisés : entre les mairies et les écoles, les associations sportives et culturelles...

« Afin que cela dure 45 ans, il faut beaucoup de motivation », souligne l'actuelle présidente du comité de jumelage d'Oraison Hélène DOUCET, en compagnie de la vice-présidente Marie-Christine MOSCONI, de la trésorière Gisèle COLLEAU et de la secrétaire Nicole VIDAL. « Madame MOSCONI est présente depuis l'origine tout comme Viviane IELH, sans oublier Monsieur PROVERBIO qui a beaucoup œuvré au niveau scolaire », précise encore la présidente. Il faut dire que la proximité géographique et culturelle de nos amis Italiens, leur accueil et leur hospitalité ont fait le reste ! Raison de plus pour faire de cet anniversaire un moment inoubliable...

Plus d'infos :

pour plus d'actualités sur le jumelage :
<https://oraison.fr/ma-mairie/jumelage/historique/>



Le programme de l'anniversaire

Les réjouissances débiteront sur place, à Traversetolo, du 29 mai au 1^{er} juin. La participation au voyage coûte moins de 150€ par personne pour les 4 jours et comprend le transport en bus, les excursions, les entrées aux musées, les repas sur place (à l'exception des repas pris durant le transport en bus). Le logement à Traversetolo se fera comme il est de coutume, chez l'habitant, mais libre à vous de choisir de loger à l'hôtel, à vos frais. La cérémonie officielle à Traversetolo aura lieu le samedi après-midi 31 mai. Il va sans dire que nos amis Italiens nous réservent des surprises lors de ce voyage.

Nous recevons le Comité italien du jumelage du 27 au 29 juin, soit une petite cinquantaine de personnes. L'arrivée se fera le vendredi soir et les repas se prendront au sein de chaque famille qui reçoit. Le samedi matin, visite des champs de lavandins, une étape toujours très prisée par nos amis Italiens et repas du midi pris en commun à l'Eden. L'après-midi sera consacrée à la visite de l'exposition au Château, retraçant les 45 années du jumelage avant la cérémonie officielle avec le maire Benoît GAUVAN à 17 heures.

Le soir, une grande fête est programmée dans l'enceinte de l'hippodrome avec repas, feux d'artifice et ambiance musicale franco-italienne. À noter que le producteur de parmesan qui collabore depuis longtemps avec le comité français sera présent à l'hippodrome, et fera la démonstration d'ouverture de meule.

Vous pourrez d'ailleurs acquérir du parmesan ce soir-là à l'hippodrome. Nos visiteurs repartiront dès le dimanche matin.

Photo : Traversetolo, septembre 2022 - la famille de Jean Sube plante un arbre en son honneur.

ZOOM

Photo : Traversetolo, septembre 2022 - Simone dall'Orto (actuel maire de Traversetolo), Michèle Begnis et Marie-Christine Mosconi (membres actives du comité de jumelage depuis ses débuts) et Benoît Gauvan (maire d'Oraison).



Photo : Hélène Doucet, Présidente du comité de jumelage, avec la délégation française en déplacement à Traversetolo.

Bon à savoir :

Il reste encore des places si vous souhaitez participer à cet événement important pour nos deux villes jumelles. Vous pouvez vous renseigner en écrivant à :

oraison.traversetolo@gmail.com



PHILIPPE FRANÇOISE, un volontaire très volontaire

aux Jeux Olympiques de Paris

Vous aviez déjà fait la connaissance de Philippe François dans le dernier bulletin où nous vous relations les mésaventures de cet Oraisonnais à roulette, qui a passé son été 2024 à enchaîner les JO et les Paralympiques dans la capitale comme volontaire.

Nous l'avons retrouvé le jour des vœux du Maire, au côté de Bruno Chesnel, délégué aux Personnes en situation de handicap, venu apporter son soutien aux présentations de sport adapté sur les terrains du Pôle Urbain Sportif, pour connaître un peu mieux son parcours.

Philippe nous explique avant tout que le sport adapté et le sport « handi » sont deux réalités bien différentes. Si le sport adapté vise la pratique sportive des personnes en situation de déficiences intellectuelles ou ayant des troubles psychiques, le sport handi, dont les Paralympiques ont dévoilé les multiples facettes, s'adresse lui aux sportifs, porteurs de handicaps moteurs, aux amputés et aux personnes mal-voyantes.

Né en 1961, Philippe a passé deux ans et demi à l'hôpital de Garches, en région parisienne, entre ses 17 et ses 19 ans et demi.

Cloué au sol par un grave accident, ce jeune sportif fougueux a trouvé tout d'abord dans le basket fauteuil une façon de revenir dans la game, comme on dirait au Québec...

En 1982, c'est à l'Institut National des Invalides qu'il pratique alternativement le basket fauteuil et l'escrime. Il est aux portes de l'équipe de France, mais décide de quitter Paris pour exercer le métier auquel il s'est formé, celui de pédicure.

Sa compagne Isabelle, qui deviendra son épouse, lui fait découvrir Moulins où il s'installe pour de longues années, créant son propre cabinet.

Devant l'absence d'infrastructures permettant à une personne en fauteuil de pratiquer un sport, Philippe s'inscrit au club de ping-pong local et s'entraîne avec des valides.

C'est une démonstration de basket fauteuil, organisée à Montluçon qui le convainc de renouer avec ce sport. Et c'est dans une halle ouverte à tous les vents et qui plus est... en pente, que les joueurs s'entraînent une fois par semaine, à Varenne sur Allier.

Devant leur assiduité, le Maire construisant un gymnase tout neuf leur offre un créneau pour une pratique plus confortable.

En 2000, à l'occasion du Téléthon, Philippe François découvre le rugby. Le rugby à XIII plus précisément, avec des règles adaptées au fauteuil. A 5 contre 5, sur un terrain de hand, une nouvelle aventure commence...

Ce sont deux hommes passionnés qui donnent naissance à cette discipline en 1999 : Wally Salvan, joueur de XIII valide et Robert Fassolette, historien du sport et entraîneur un temps au bataillon de Joinville.

SPORT ADAPTÉ



Philippe et ses équipiers deviennent les ambassadeurs de ce sport et poussent même le culot jusqu'à aller en Australie former les locaux à la pratique. Philippe reconnaît que l'exercice était difficile, et qu'il connut meilleur accueil en Angleterre.

En 2005, une convention officialise la pratique du para-rugby.

Philippe devient capitaine de l'équipe de France.

Une fracture à chaque épaule sonne la fin de la carrière rugbystique de Philippe en 2012, puis il s'installe à Oraison en 2015.

A l'époque il n'y a aucun club de handi-sport dans le 04 et Philippe revient à ses premières amours : le ping-pong. Le club oraisonnais l'accueille et Philippe pratique également l'équitation à Valensole. Mais notre cascadeur chute brutalement de cheval et c'est un nerf sectionné qui sonne le glas pour lui du tennis de table.

C'est Christophe Mille, maître d'armes aux Mées, qui permet à l'Oraisonnais de renouer avec une discipline inclusive, l'escrime. Dans ce club de valides, les Mille, mari et femme, rivalisent d'ingéniosité pour que Philippe puisse tirer.

Aujourd'hui, de graves problèmes de santé ont eu raison de l'énergie de Philippe et de son amour du sport.

Souhaitons-lui de retrouver vite une bonne santé qui lui permette de réaliser son rêve du moment : être bénévole en 2028 à Los Angeles. Pour mettre toutes les chances de son côté, Philippe Françoise a rejoint l'association Let's Speak English qui se retrouve tous les lundis matin pour explorer la langue de Shakespeare.

RUGBY FAUTEUIL AUX JO PARALYMPIQUES

C'est le rugby à XV « rugby fauteuil » qui se pratique aux JO Paralympiques. À 5 contre 5 et avec un ballon rond, sans passes arrière, ayant pour origine le « Murderball », inventé en 1977 au Canada.

Le « para-rugby XIII » reste le parent pauvre du rugby. C'est pourtant un sport inclusif puisque valides et personnes en situation de handicap, hommes ou femmes peuvent le pratiquer.

ROSARIO D'ESPINAY SAINT-LUC, une ambassadrice de charme pour notre Ville.

En cet hiver où le gris l'emporte parfois sur le bleu, la visite de l'atelier de Rosario, installée depuis 2005 à Oraison, réchauffe les corps et les cœurs.

Peintre solaire et femme de conviction, Rosario nous entraîne dans un voyage initiatique dont elle et nous détiendrions les clefs.

Rosario est un visage familier d'Oraison. Ses ateliers créatifs ouverts aux enfants pendant les vacances scolaires font le plein chaque année et nous régaler d'un travail qui révèle combien les vertus des arts plastiques aident à faire éclore les âmes et les cœurs.

Partout dans le monde, elle porte haut et fort les couleurs de notre ville et poursuit une carrière internationale très prometteuse.

Le samedi 25 janvier, une de ses toiles s'est vendue aux enchères à l'hôtel des ventes du Luberon-Aix Enchères de Manosque, participant à ce que les professionnels appellent « la cote » d'un artiste.

En octobre 2024 c'est « La Targa Jean Giono » qui lui a été décernée, prix prestigieux qui honore la mémoire de Jean Giono et qui n'avait jamais été donné jusque-là à une plasticienne. Remis à Voghera, en Italie, tous les deux ans, ce prix est porté par les Rotary Clubs de la cité transalpine et par celui de Manosque.

En février prochain Rosario présentera au Grand Palais, à Paris son œuvre "Terre de Feu", elle se rendra ensuite en Italie, au Royaume Uni, ainsi qu'au Cameroun pour une résidence artistique avec le Centre International pour le patrimoine culturel et artistique.

Élève du peintre espagnol Miguel Gayo à Quito, en Équateur, elle a conservé de ses origines latino-américaines la flamboyance de la nature qui l'a vue naître.



Fascinée par la lumière et la poésie des collines bas-alpines, elle a construit une œuvre centrée sur l'impact énergétique, émotionnel, spirituel et sociologique des éléments : terre, eau, air et feu, auxquels elle ajoute l'éther, élément métaphysique qui lie l'univers. Elle utilise les techniques mixtes comme l'acrylique, les pigments, l'encre et aussi les sables volcaniques.

Engagée depuis le début à la préservation de la planète et des forêts, Rosario dispense aux enfants cet amour et ce respect de la nature, dans une action de transmission et de sensibilisation.

Souhaitons à cette femme libre et engagée une année 2025 créative et riche en rencontres inspirantes.

www.rosariodespinaysaintluc.com

TRIBUNE LIBRE

Majorité municipale : Oraison Cœur de Durance

La préparation budgétaire s'est faite avec des incertitudes liées au contexte national, l'extrême droite et l'extrême gauche ayant voté comme un seul homme la censure. À Oraison, la majorité municipale a, dès 2020, travaillé sur la meilleure façon de réaliser des économies, tout en poursuivant les investissements nécessaires, planifiés par la mise en œuvre d'un plan pluriannuel, outil qui n'existait pas avant 2020 et qui nous permet de programmer les investissements en fonction de nos capacités, et de la situation économique du moment. En effet, depuis 2020, nous vivons une succession de crises : sanitaire, économique, énergétique et l'équipe municipale de la majorité a toujours su s'adapter pour maintenir un niveau de fonctionnement et d'investissement à la hauteur d'une commune comme Oraison, garantissant le maximum de services à la

population. En 2020, à notre arrivée, la capacité de désendettement de la commune était de 11 ans. En 2024, nous l'avons ramenée à 6 ans. Un travail considérable sur les économies de fonctionnement, mais également sur les charges de personnel a été fait. Une nécessité pour développer les projets structurants, sans diminuer le service à la population, maintenir nos engagements auprès des associations, soutenir les actions solidaires du CCAS pour les publics les plus démunis. Après la réalisation du pôle urbain sportif, subventionné à 75%, ce sont les études puis les travaux du pôle santé social qui vont débiter. Ce projet présenté lors de nos ateliers de concertation a emporté votre adhésion, la priorité étant de conserver un accès aux soins de proximité. D'autres réalisations verront le jour en 2025, avec notamment des travaux de sécurisation sur la place du kiosque, où

le sol est endommagé. L'acquisition du Château fait l'objet de tous nos efforts : pour la première fois de son histoire, cette bâtisse historique est en vente. Une occasion unique d'y installer la Mairie et un pôle culturel, porté par DLVA, pôle composé de la Médiathèque, de l'école de musique et de danse et d'un théâtre de verdure. Tous ces investissements seront possibles par des économies dans tous les services, mais aussi par la recherche de financements via les relations institutionnelles que nous avons développées. Comme nous nous y sommes engagés, nous n'augmenterons pas les impôts fonciers de la commune et travaillons sur d'autres sources de financement, liées aux énergies renouvelables.

Vincent ALLEVAR, Premier adjoint au maire

Oraison ensemble c'est maintenant

Le budget 2025 s'annonce difficile face à des réductions budgétaires imposées : dotations de l'Etat en recul face à l'inflation, remboursements de TVA revus à la baisse, subventions comme le Fonds Verts subiront un raboutage ce qui impacte les investissements actuels. Fini le quoi qu'il en coûte. Ce n'est pas de la science-fiction, nous allons devoir contribuer au redressement des finances publiques pour diminuer le déficit abyssal de l'Etat et résoudre l'équation comment peut-on faire plus avec moins. Dans ces conditions la majorité aura-elle les

moyens de ses ambitions politiques : Petites villes de demain, Eco-quartier, achat-réhabilitation du château et abords, nouveaux locaux de la mairie, Pole Santé Social, acquisitions foncières pour logements sociaux, géothermie, requalification des places etc.? Certes sans ambition on ne commence rien, mais sans argent on ne finit rien. Sur le papier les projets sont intéressants mais leur budget global de plus de 30 Millions d'Euros n'est pas soutenable. Il est inutile de mettre en avant l'argument selon lequel c'est une promesse de campagne.

Depuis le dérapage des comptes publics, la responsabilité de tous les élus doit être mobilisée dans la maîtrise des dépenses. Tous ces projets basés sur des esquisses financières inquiétantes s'appuient sur des subventions non acquises dans le contexte actuel. Surdimensionnés, ils doivent être repoussés au profit de ceux qui contribuent au bien-être des habitants et à une gestion plus raisonnée.

Isabel Gamba – Carole Bouclier – Laurence Leplatre – Olivier Laurent

Rassemblement National

Texte non communiqué

DLVAGGLO

MOBILITÉ

Solution de co-voiturage

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

- 01 Téléchargez Karos
- 02 Créez votre compte
- 03 C'est parti !

Vos covoitureurs vous attendent déjà

PLUS D'INFOS SUR DLVA.fr 04 92 70 34 00

En covoiturant avec Karos, vous faites de vraies économies

2 pleins d'essence par mois

PLUS D'INFOS SUR DLVA.fr 04 92 70 34 00



DLVAGGLO
DURANCE LUBERON VERDON

VŒUX DU MAIRE 2025

